

DÉLIBÉRATION n° 2025/078

L'an deux mille vingt-cinq et le 03 juin 2025 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 28 mai 2025, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO, Maire.

Présents : Gisèle ROUILLON, Pierre DUMAINE, Carine VIDAL, Robert MONZANI, Françoise PIQUE, Jean-Marie DA BENTA, Jean-Claude SUBIAS, Jean-Marc BABOU, Jean-Pierre CABOS, Pascal AUDIC, Frédéric SIBOUT, Marie-France RUFFAT, Jacqueline ALFONZO, Stéphanie LAGLEIZE, Nicolas TOURON, Sylvie BARBOTEAU, Joël MANO, Philippe LACOSTE, Sylvie ORTEGA, Laurent LAGES et Philippe RAISON.

Procurations : Stéphanie NOGUES à Laurent LAGES et Florence CLARENS à Gisèle ROUILLON.

Absents : Cindy SIBE, Isabelle ORTE, Patrice ABADIE, Sandrine DURAN et Rony BARTHE.

Secrétaire de séance : Pierre DUMAINE

OBJET : Gestion des Ressources Humaines - Modification du tableau des effectifs

Considérant qu'afin de pourvoir aux besoins des services et pour prendre en compte les modifications apportées dans les postes, il convient de modifier le tableau des effectifs de la façon suivante :

TITULAIRES

Filière Technique

Grade : Adjoint technique

Tableau	Postes autorisés	Postes pourvus	
Au 01/01/2025	16	16 (Dont 3 à TNC)	
Au 01/08/2025	16	16 (Dont 2 à TNC)	

Monsieur le Maire propose donc à l'assemblée, d'approuver la suppression de l'emploi permanent d'Adjoint technique ouvert à temps non complet, à raison de 15 heures

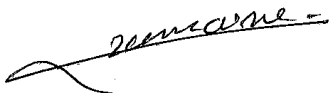
LE CONSEIL MUNICIPAL,

- le Maire entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE

➤ La modification du tableau des effectifs

Le secrétaire,



Pour copie conforme,
Le Maire,



Affiché le 6 juin 2025